



CONTRAT A COMPTE D'AUTEUR

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1. **NOM PRENOM**, né(e) à **VILLE** le **DATE** et demeurant au **ADRESSE** - Téléphone : **TELEPHONE**

Ci-dessous dénommé " l'auteur "

D'une part

ET

2. **Les Éditions Fuchsia**, Association de loi 1901 enregistrée sous le RNA : W313016311, représentée par son président, Monsieur Jean-Luc PICOT, 4 rue du Stade – 31270 Cugnaux.

Ci-dessous dénommés " l'éditeur "

D'autre part

Considérant que l'auteur déclare être titulaire des droits d'auteur relatifs à l'œuvre littéraire intitulée « **TITRE DE L'OEUVRE** » appelée " l'ouvrage ",

Considérant que l'auteur bénéficiera des prestations suivantes : corrections, composition, impression, distribution en vente de l'ouvrage,

Considérant que ce contrat est soumis à la réglementation de la vente à distance.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Obligations de l'auteur :

L'auteur s'engage à remettre l'ouvrage à l'éditeur dans sa forme définitive (ou tout au moins dans une forme permettant de réduire les corrections) et à acquitter le montant de la prestation fournie, en fonction du devis préalablement accepté.

2. Obligations de l'éditeur :

L'éditeur s'engage à effectuer les prestations prévues selon les différents devis préalablement validés et acquittés (corrections, impression, formalités administratives, publicité...).

3. Modalités :

Après accord portant sur le bon à tirer, l'ouvrage sera imprimé (et/ou mis en ligne). Dans le cadre exclusif des prestations définies pour la publication de l'ouvrage, l'auteur autorise l'éditeur à reproduire l'ouvrage sur support papier ou numérique. L'auteur restera titulaire de tous les droits relatifs à l'ouvrage. La prestation sera réalisée dans un délai de deux (2) mois à compter de la réception de l'ouvrage dans sa forme définitive.

4. Vente de l'ouvrage :

Le prix de vente de l'ouvrage sera fixé par l'éditeur en accord avec l'auteur. L'éditeur percevra à chaque impression **50 exemplaires imprimés dont 2 invendables à destination des instances légales.**

L'auteur et l'éditeur se chargeront de la commercialisation de leurs exemplaires de l'ouvrage (commande, facturation et encaissement des ventes). Par cela l'Auteur s'engage à déclarer le montant des ventes qu'il aura effectué à l'administration française, la TVA sera à déclarer en fonction du type

d'imposition de l'auteur. L'éditeur ne pourra être tenu responsable d'un quelconque manque législatif incombant à l'auteur.

Les remises accordées sur le prix final des exemplaires de l'ouvrage détenus par l'éditeur à ses clients, partenaires et revendeurs sont librement consenties par l'éditeur et ne pourraient donner lieu à réclamation de la part de l'auteur.

5. Rétrocession sur les ventes et les bénéfices :

En contrepartie de ses engagements, l'auteur percevra les bénéfices générés par la vente de l'ouvrage dans les proportions suivantes :

- **80 %** du prix Hors Taxe et hors coûts réel d'acheminement et d'emballage sur le format papier
- **80 %** du prix Hors Taxe sur le format numérique

L'éditeur arrêtera les comptes une fois l'an, à la date du 31 décembre de l'année en cours et effectuera la rétrocession sur bénéfices du montant dû à l'auteur sur la vente de l'ouvrage dans les deux mois qui suivent.

6. Durée du contrat :

Le présent contrat est conclu pour une durée de un (1) an. Il prend effet à réception par l'éditeur du manuscrit définitif, accompagné du règlement par l'auteur du montant de la prestation fournie.

Les parties pourront y mettre fin par lettre recommandée avec accusé de réception en tenant compte d'un préavis de un (1) mois. L'Éditeur retournera alors les exemplaires non vendus à l'auteur dans un délai de trois (3) mois.

7. Délai de rétractation :

Conformément aux articles L 121-16 à L 121-20 du Code de la Consommation et à la Directive européenne 97/7 CE du 20 mai 1997 relative à la protection des consommateurs en matière de vente à distance, l'auteur dispose d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la conclusion du présent contrat. L'éditeur devra alors rembourser les sommes versées par l'auteur.

8. Garanties :

L'auteur garantit que l'ouvrage est une œuvre originale, qu'il ne comporte aucune mention diffamatoire, raciste, ou contraire aux bonnes mœurs, conformément à la législation. L'auteur garantit également que toutes les images, illustrations, photos et polices de caractères utilisés dans l'ouvrage ne sont pas sujettes aux droits d'auteurs d'une tierce personne ou organisme.

9. Résiliation :

En cas de manquement de l'une ou l'autre des parties à ses obligations, le contrat serait résilié de plein droit.

8. Litiges :

Toutes contestations relatives à l'application des termes du présent contrat seront portées devant le Tribunal de Grande Instance à TOULOUSE, sans préjudice du droit pour la partie lésée de se pourvoir devant une juridiction répressive dans les termes du droit commun.

Fait à **LIEU**, en double exemplaire, le **DATE**

L'ÉDITEUR

Les Éditions Fuchsia

L'AUTEUR (précédé de la mention « bon pour accord »)